

TRAITEMENT DES CICATRICES

Toute chirurgie implique un processus de réparation des tissus endommagés qui se manifeste par une cicatrice. Les tissus sont alors remplacés par des tissus fibreux et peu élastiques. Parfois les tissus cicatriciels s'hypertrophient ou présentent des rétractions et des adhérences.

Le chirurgien doit, lors d'une intervention, sectionner plusieurs couches tissulaires pour accéder à la zone opératoire. La cicatrisation se fera dans toutes ces couches tissulaires autant en surface qu'en profondeur. Nous pouvons donc retrouver des adhérences autant au niveau des viscères, des muscles et de leurs aponévroses qu'au niveau des fascias et tissus sous-cutanés et cutanés.

Des adhérences forcent le corps à s'adapter de façon à pouvoir bouger en les étirant le moins possible. Après quelques mois le corps ne peut plus bouger de façon optimale et alignée. Nous assistons à l'installation de douleurs articulaires avoisinantes ou de gêne viscérale tels des ballonnements et de la dysménorrhée.

Il est donc très important de masser les cicatrices 3 mois après la chirurgie pour éviter la formation d'adhérences nuisibles. Le traitement d'une cicatrice vise à restaurer le glissement entre les diverses couches tissulaires.

Le thérapeute peut étirer et mobiliser la cicatrice, au niveau cutané ainsi qu'en profondeur. Lorsque indiqué, des mobilisations articulaires et des massages profonds au niveau des viscères seront pratiquées pour regagner la mobilité de la cicatrice.